



Paris, le 08 mars 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La France et l'Italie renforcent leur coopération bilatérale en matière d'administration et de fonction publiques

Amélie de MONTCHALIN, ministre française de la transformation et de la fonction publiques, et Renato BRUNETTA, ministre italien de l'administration publique, signent aujourd'hui une déclaration d'intention permettant de renforcer la coopération bilatérale entre les administrations publiques des deux pays, conformément au traité du Quirinal.

Le traité entre la République française et la République italienne pour une coopération renforcée, dit traité du Quirinal, a été signé le 26 novembre 2021 par le Président de la République française et le Président du Conseil des ministres de la République italienne. L'article 11 de ce traité prévoit un renforcement de la coopération administrative entre les deux pays.

Dans ce contexte, les ministres Amélie de MONTCHALIN et Renato BRUNETTA ont échangé aujourd'hui autour des priorités de la transformation publique dans les deux pays. Ils ont discuté des modalités de renforcement de la coopération bilatérale en matière d'administration et de fonction publiques.

Les ministres ont signé une déclaration visant à mettre en œuvre cette ambition. Cette déclaration prévoit notamment :

- Un **développement de la mobilité et des échanges des agents publics** entre les deux pays et plus largement à l'échelle européenne ;
- Un **renforcement des partenariats entre les écoles du service public** italiennes et françaises ;
- L'**approfondissement des échanges et du partage de bonnes pratiques sur les priorités de la transformation publique dans les deux pays**, notamment mis en œuvre dans le cadre des plans de relance respectifs.

Les ministres sont convenus que les priorités de cette coopération bilatérale dans les prochains mois seraient la formation des cadres dans la fonction publique, la mobilité des agents publics, l'attractivité de la fonction publique et la numérisation des services publics.

Contact presse

Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques

presse.mtfp@transformation.gouv.fr

01 53 18 42 68

Contact presse

Ministère de l'administration publique

Comunicazione.ministropa@governo.it

+39 06 6899